

Enseignement de Spécialité de la classe de Première de 4 heures hebdomadaire.

L'objectif de cet enseignement, non professionnalisant, est l'appropriation des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique, dans ses dimensions scientifiques et techniques.

Démarche de projet

Un enseignement d'informatique ne saurait se réduire à une présentation de concepts ou de méthodes sans permettre aux élèves de se les approprier en développant des projets applicatifs.

Une part de l'horaire de l'enseignement, d'au moins un quart du total en classe de première, doit être réservée à la conception et à l'élaboration de projets conduits par des groupes de deux à quatre élèves.

Cet enseignement permet de développer des **compétences** :

- **Techniques :**
 - analyser et modéliser un problème en termes de flux et de traitement d'informations ;
 - décomposer un problème en sous-problèmes, reconnaître des situations déjà analysées et réutiliser des solutions ;
 - concevoir des solutions algorithmiques ;
 - etc..
- **Transversales :**
 - faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité ;
 - coopérer au sein d'une équipe dans le cadre d'un projet ;
 - rechercher de l'information, partager des ressources ;
 - etc...



Pour tout renseignement complémentaire
contacter le secrétariat au 02.31.52.19.40
Site web : rostand.etab.ac-caen.fr
Mail : jean.rostand@ac-caen.fr

Éléments de programme

